MBB ASSURANCES

cabinet.mbb@mma.fr
N° ORIAS 07 010 473

AGENCE LE HAVRE
118, bd de Strasbourg
B.P. 248
76054 Le Havre Cedex
Tél. 02 35 42 57 12
Fax 02 35 21 22 06

AGENCE LILLEBONNE
2, rue Henri Messager
B.P. 1034
76170 Lillebonne
Tél. 02 35 38 00 65
Fax 02 35 39 80 88

AGENCE BOLBEC
21, place Charles de Gaulle
76210 Bolbec
Tél. 02 35 31 06 10
Fax 02 35 31 22 22

MMA Entreprise

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Nous soussignés,
Cabinet MBB Assurances - 118 Bd de Strasbourg – 76600 LE HAVRE,
attestons que :

SARL ESA GROUP
16 AVENUE DE L'AGENT SARRE
92700 COLOMBES

Et pour la société

SARL ESA NORD
16 AVENUE DE L'AGENT SARRE
92700 COLOMBES

Est titulaire d'un contrat MMA n° 129 784 147 couvrant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant leur incomber en raison des dommages corporels, matériels & immatériels subis par autrui et imputables à leurs activités d'**expert maritime** telles qu'elles sont définies au contrat.

La présente attestation d'assurance est délivrée pour servir et valoir ce que de droit, pour la période du **1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.**

Elle ne peut engager MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA I.A.R.D. en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère et notamment en cas de suspension et/ou de résiliation.

Elle est valable sous réserve de l'encaissement effectif de la cotisation due pour la période pour laquelle elle est établie.

La garantie est délivrée à concurrence des montants de garanties suivants et sous réserve des franchises absolues par sinistre suivantes :

SARL au Capital de 530.410 € - Membre d'une association agréée par l'administration fiscale acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèques libellés à son nom (arrêté du Ministre du Budget en date du 12 mars 1979) et titulaire auprès de la C.G.P.A. d'une garantie financière et d'une garantie civile professionnelle conforme à l'article L 530-2 du code des assurances et ce pour l'ensemble de ses activités.

www.mbb-assurances.fr

REPRISE

MONTANT DES GARANTIES ET DES FRANCHISES

Garanties	Montants garantis en euros	Franchises en euros (1)
RESPONSABILITE CIVILE AVANT LIVRAISON		
Montants exprimés par sinistre et pour l'ensemble des assurés		
Tous dommages confondus (2) (3) :	8 000 000	
Dont :		
Dommages corporels et immatériels consécutifs à ceux-ci	8 000 000	Néant
limités en cas de faute inexcusable pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance à	3 500 000	Néant
Dommages matériels et immatériels consécutifs à ceux-ci	2 000 000	1 500
Vol par préposé	100 000	600
Dommages immatériels non consécutifs	300 000	3 000
Atteintes à l'environnement accidentelles (4) (montants exprimés par sinistre et pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance)	500 000	6 000
RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON ET/OU RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE		
Montants exprimés par sinistre pour l'ensemble des sinistres d'une même année d'assurance et pour l'ensemble des assurés		
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non)	1 000 000	3 000
Dont hors exportations aux USA et/ou Canada :		
RC Navigation (dommages corporels, matériels et immatériels)	1 000 000	3 000
Dommages subis par les biens confiés	300 000	3 000
Dommages immatériels non consécutifs	300 000	6 000
RECOURS ET DEFENSE PENALE		
Recours et défense pénale	75 000	Néant

(1) Si plusieurs franchises sont applicables pour un même sinistre responsabilité civile, il est fait application d'une seule franchise : celle ayant le montant le plus élevé.
(2) Les dommages corporels résultant de l'utilisation ou du déplacement d'un véhicule à moteur sont accordés sans limitation.
(3) En cas de pluri-activités, ce montant vaut pour l'ensemble des assurés et des activités déclarés.
(4) Sont exclus les dommages du fait ou à l'occasion de l'exploitation d'une installation classée soumise à autorisation et à enregistrement au titre des articles L512-1 à L517-7 du Code de l'environnement.

Fait au Havre, le 26 mai 2016
L'assureur, par délégation, l'Agent Général

SARL MBB ASSURANCES
au capital de 530 410 € - RCS Le Havre 483 377 693
118 Boulevard de Strasbourg
76600 LE HAVRE
Tél 02 35 42 57 12 - Fax 02 35 21 22 06
N° ORIAS 07010473 www.orias.fr

AM56 (05/11/2015) - Imp MMA Le Mans

MMA IARD Assurances Mutuelles
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS Le Mans 775 652 126

MMA IARD
Société anonyme, au capital de 537 052 368 euros
RCS Le Mans 440 048 882

MMA Vie Assurances Mutuelles
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
RCS Le Mans 775 652 118

MMA Vie
Société anonyme, au capital de 142 622 936 euros
RCS Le Mans 440 042 174